



Canadian Mental
Health Association
Ottawa
Mental health for all

Association canadienne
pour la santé mentale
Ottawa
La santé mentale pour tous

AFFICHAGE EXTERNE

Infirmière autorisée, infirmier autorisé (Permanent)

L'Association canadienne pour la santé mentale, Section d'Ottawa (ACSM) est un organisme de bienfaisance privé sans but lucratif qui se consacre à promouvoir la bonne santé mentale et la qualité de vie de personnes atteintes d'une maladie mentale grave. La Section d'Ottawa de l'ACSM s'efforce de fournir des services et des programmes axés sur les clients avec et pour les personnes qui ont des troubles de santé mentale. Elle vise à améliorer, à favoriser et à maintenir les particuliers et les collectivités en bonne santé mentale en offrant de l'éducation et de la sensibilisation.

La Section d'Ottawa de l'ACSM accepte présentement la candidature de personnes intéressées à occuper un poste d'infirmière ou d'infirmier en psychiatrie.

Le ou la candidate à ce poste possédera des compétences en leadership. Il ou elle sera dotée d'un excellent sens de l'initiative pour trouver, développer et mettre en œuvre des solutions créatives afin de répondre aux besoins des clients individuels et des programmes. Ce ou cette candidate comprendra l'impact profond qu'ont les déterminants sociaux de la santé et de la maladie mentale sur la santé physique. Il ou elle possédera l'expertise requise pour mener des évaluations mentales et physiques complètes, pour aider les clients en crise et pour défendre leur cause ainsi que pour collaborer avec les hôpitaux et avec les ressources communautaires. Il ou elle devra connaître en profondeur l'impact de la consommation concurrente de substances avec les troubles de santé mentale; il ou elle devra aussi connaître les médicaments psychiatriques ainsi que la *Loi sur la santé mentale*.

Durée du mandat : Permanent

Heures de travail : 35 heures par semaine

Échelle salariale : De 41.64\$ à 43.32\$ par heure.

Langue : Le bilinguisme (français et anglais) est essentiel.

Véhicule : Il sera essentiel de disposer d'un véhicule et d'un permis de classe G pour répondre aux exigences du poste.

Date butoir des candidatures : Veuillez envoyer un formulaire de demande avec votre curriculum vitae à Lisa McCullough à lmccullough@cmhaottawa.ca.

Les candidats devront démontrer à l'employeur qu'ils respectent toutes les exigences de la conduite automobile. Les candidats qui recevront une offre conditionnelle d'emploi devront subir un examen de sécurité avant d'accéder à leur poste.

DESCRIPTION DU POSTE D'INFIRMIÈRE AUTORISÉE

Association canadienne pour la santé mentale SECTION D'OTTAWA

Titre : Infirmière autorisée	Relève du : Gestionnaire du programme
Programme : Services de soutien communautaire	Approuvé par : Directeur général
Date d'approbation : Octobre 2003	Date de révision :

L'Association canadienne pour la santé mentale, Section d'Ottawa, aspire à offrir des services et programmes dirigés par les clients avec et pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale de même qu'à rehausser, à promouvoir et à maintenir la santé mentale des personnes et des collectivités par l'éducation et la sensibilisation.

RÉSUMÉ DU POSTE :

Sous la direction du gestionnaire, Services de soutien communautaire, fournit des services communautaires complets d'évaluation infirmière, de traitement et de réadaptation psychiatriques aux personnes identifiées comme ayant une grave maladie mentale. En collaboration avec tous les membres de l'équipe de traitement de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), offre la consultation et l'expertise au personnel de première ligne de l'ACSM, concernant les soins de santé physique et le traitement de la maladie mentale de leurs clients conformément au Plan de soutien et de réadaptation communautaires global du client. Procure un continuum de fonctions cliniques infirmières y compris l'évaluation individuelle des besoins de santé du client, le soutien individuel et en groupe des clients dans les domaines de la gestion des médicaments et de l'éducation psychosociale, du suivi individuel et la médication du client et de l'administration de médicaments, du suivi et de la liaison avec les fournisseurs de soins de santé primaires et tertiaires, et offre une éducation continue sur des questions connexes au personnel de l'ACSM.

RESPONSABILITÉS ET FONCTIONS PRINCIPALES :

1. **Effectue des évaluations infirmières détaillées de la gamme des besoins de soins de santé mentale et physique des clients identifiés.**
 - 1.1 Assure la liaison avec le personnel de première ligne afin d'identifier les clients pour recommandation et répond aux recommandations directes du personnel de première ligne.
 - 1.2 Établit une relation de confiance avec les clients.
 - 1.3 Assiste aux examens d'accueil des clients de l'ACSM, collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de soutien et de réadaptation communautaires du client le cas échéant, y compris à la recommandation proposée vers les services

d'autres spécialistes de l'ACSM ou des ressources communautaires de l'extérieur.

- 1.4 Passe en revue les évaluations fonctionnelles du clients, la documentation d'évaluation provenant d'autres sources, et les évaluations du trouble de toxicomanie en vue de déterminer les interventions médicales potentiellement requises.
- 1.5 Travaille étroitement avec le psychiatre de l'ACSM pour assurer la mise en place de plans complets d'évaluation et de traitement médicaux et de santé mentale pour les clients déterminés.
- 1.6 Évalue les clients pour une intervention de groupe éventuelle (gestion des médicaments, éducation psychosociale).
- 1.7 Élabore ou recueille une gamme d'outils médicaux connexes appropriés d'évaluation infirmière et de santé mentale.
- 1.8 En collaboration avec le travailleur d'approche en milieu hospitalier assigné, fournit des évaluations de recommandation sur place dans les établissements de l'annexe 1 s'il est nécessaire de déterminer les troubles médicaux traitables du client dans la collectivité.

2. Offre une intervention clinique à l'appui des besoins du client.

- 2.1 Revoit les recommandations de traitement des psychiatres et des médecins de soins de santé primaire et fournit le suivi ou l'interprétation nécessaires au personnel de première ligne.
- 2.2 Entrepren des examens de l'état mental, des évaluations de la santé mentale générale, et formule des recommandations de traitement.
- 2.3 Évalue systématiquement la santé des clients en vue de détecter les problèmes éventuels, notamment le diabète, la maladie obstructive respiratoire, l'asthme, la maladie du foie, le VIH, les allergies, les démangeaisons, les problèmes d'estomac, les préoccupations liées à la drogue et à l'alcool, et élabore les plans de soins/recommandations de traitement appropriés pour y remédier.
- 2.4 Soutient les ententes existantes de services de représentation de l'ACSM avec les organismes externes et élabore un protocole de collaboration du service infirmier au besoin.
- 2.5 Fournit une charge de travail minimale d'intervention directe auprès des clients selon les directives du superviseur immédiat.
- 2.6 Assiste à l'examen de tous les dossiers actifs à intervalle de six mois pour l'évaluation soutenue de la participation. De concert avec le superviseur direct et d'autres membres appropriés de l'équipe de l'ACSM, aide le travailleur assigné de l'ACSM à l'élaboration des recommandations en faveur du plan de soutien continu du client, notamment : le soutien continu du travailleur d'approche en milieu hospitalier; le transfert interne vers l'appui à long terme d'un travailleur de soutien communautaire de l'ACSM; le suivi auprès de groupes de soutien ou de services internes de l'équipe de spécialistes de l'ACSM; la recommandation externe de soutien continu comme Traitement communautaire intensif (TCI), Ordonnance de traitement en milieu communautaire (OTC), Programme de repérage actif pour la cour (PRAC), ou la fermeture de dossier.

- 3. Élabore le traitement en groupe puis fournit le traitement et le soutien individuels pour les clients dans les domaines de la gestion des médicaments et de l'éducation psychosociale.**
 - 3.1** Élabore un curriculum de base pour le traitement en groupe et les mises à jour le cas échéant.
 - 3.2** Cofacilite le traitement en groupe, y compris la formation professionnelle, les groupes éducatifs, de gestion des médicaments ou de soutien pour les clients auprès des membres de l'équipe de traitement de l'ACSM au besoin.
 - 3.3** Offre du soutien et de l'éducation individuels aux clients lorsque l'intervention en groupe n'est pas appropriée.

- 4. Fournit des services de consultation au personnel de première ligne de l'ACSM et aux membres de la famille.**
 - 4.1** Fournit soutien et éducation au personnel de l'ACSM au besoin pour mieux gérer les troubles médicaux et psychiatriques des clients (à la fois individuellement et comme services internes de l'organisme).
 - 4.2** S'occupe de l'établissement et de la mise en œuvre de la politique et des procédures de l'organisme concernant les besoins de formation continue du personnel en matière de soins de santé primaire (p. ex., précautions universelles, tuberculose, VIH, vaccins antigrippaux, attestation de compétences en RCR).
 - 4.3** Offre un encadrement au personnel en vue de leur présentation devant les comités d'examen, le juge de paix, pour les visites dans les salles d'urgence, et la collaboration avec le personnel donnant des services aux personnes hospitalisées.
 - 4.4** Fournit des consultation sur les questions de capacité et de consentement.
 - 4.5** Offre soutien et éducation aux membres de la famille.

- 5. Sous l'autorité d'un psychiatre ou d'un médecin, administre les médicaments y compris les médicaments injectables, le cas échéant.**
 - 5.1** Joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la tenue à jour de la politique et des procédures de l'organisme concernant l'administration des médicaments.
 - 5.2** Observe les normes telles qu'elles ont été établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.
 - 5.3** Suit les procédures de l'organisme et les normes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario concernant la documentation de l'administration de médicaments et la déclaration des erreurs.

- 6. Effectue de façon soutenue l'évaluation et l'observation des effets des médicaments prescrits et de leurs effets secondaires.**
 - 6.1** Agit, avec le consentement du client et en collaboration avec le travailleur de soutien primaire de l'ACSM, comme agent de liaison avec le psychiatre/médecin du client.
 - 6.2** Renseigne le personnel de l'ACSM sur les effets des médicaments prescrits et leurs effets secondaires.

- 7. Effectue des activités liées au poste conformément aux objectifs du programme.**
 - 7.1** Assure la réadaptation psychosociale, le counseling de soutien et le soutien thérapeutique des clients afin d'atteindre les buts, particulièrement dans les

- domaines liés aux hospitalisations répétées, aux hospitalisations à long terme, et aux visites fréquentes dans les salles d'urgence.
- 7.2 Participe à l'évaluation des buts et objectifs du programme en formulant des recommandations sur les modifications aux activités actuelles du programme pour améliorer la prestation du service.
- 8. Effectue et tient à jour toutes les fonctions de gestion des dossiers et de déclaration de manière exhaustive et en temps opportun.**
- 8.1 Remplit toutes les coordonnées des clients inscrites et requises de manière appropriée.
- 8.2 Remplit la documentation mensuelle, annuelle et toute documentation requise.
- 8.3 Remplit tous les plans de traitement et évaluations fonctionnelles appropriés.
- 9. Aide d'autres membres du personnel de l'organisme lorsque les compétences sont pertinentes.**
- 9.1 Offre un soutien complémentaire ou un appoint aux collègues au besoin.
- 9.2 Cofacilite la formation professionnelle, les groupes éducatifs ou de soutien pour les clients auprès des membres de l'équipe de spécialistes de l'ACSM au besoin.
- 9.3 Participe au système d'information et de rotation des recommandations de l'ACSM tel qu'il est assigné.
- 9.4 Participe à la prestation de divers exposés éducatifs ayant trait à la santé mentale, à la maladie mentale, et aux services de la Section.
- 9.5 Participe aux événements et activités spéciaux pour les campagnes d'éducation publique de l'organisme comme la Semaine de la santé mentale, la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales et les activités de Centraide.
- 10. Tient à jour sa connaissance de la *Loi sur la santé mentale* et des lois connexes, de la structure et du personnel des organismes de services sociaux locaux, des ministères, des institutions et d'autres groupes préoccupés par la population cliente, ainsi que des tendances et du développement dans la collectivité qui pourraient nuire à la prestation de services de santé mentale communautaires.**
- 11. Offre des services de manière à maintenir la sécurité personnelle et le mieux-être physique, social, culturel et affectif du client.**
- 11.1 Perfectionne les compétences et connaissances appropriées par la formation continue.
- 11.2 Fournit ce service conformément aux lois, normes de pratique de même qu'aux politiques et procédures de l'organisme.
- 12. Participe et contribue au travail efficace de l'équipe et au fonctionnement général de l'organisme.**
- 12.1 Participe régulièrement à la supervision du personnel, aux examens des clients, aux réunions de l'équipe, aux tâches d'information et de recommandation, à la planification d'activités et à d'autres activités ou tâches spéciales selon les directives du gestionnaire du programme/directeur général.
- 12.2 **Comme membre de l'équipe, accepte la responsabilité commune des décisions prises lors de ces processus.**

- 13. Donne un soutien ou une supervision aux bénévoles de l'organisme et aux étudiants assignés au domaine du programme.**
- 10.1 Fournit régulièrement une supervision, des conseils et un appui aux bénévoles et aux placements d'étudiants dans le domaine du programme et des services.
 - 10.2 Évalue le rendement des bénévoles et des étudiants dans le domaine du programme.
- 14. Tire profit des possibilités de perfectionnement professionnel.**
- 14.1 Rappelle les besoins de formation et assume la responsabilité de chercher des possibilités de formation pertinentes.
 - 14.2 Participe à des ateliers et à des séminaires au besoin.
 - 14.3 Entreprind les activités requises au maintien des normes professionnelles.
- 15. Représente le programme et l'organisme de manière professionnelle.**

EXONÉRATION

Cette description de poste indique la nature générale et le niveau de travail requis. Elle n'est pas conçue pour couvrir ou contenir une liste détaillée d'activités, de tâches ou de responsabilités requises par le titulaire. Le titulaire peut être appelé à assumer d'autres fonctions au besoin.

Approuvé par le directeur général :

Date :

**Association canadienne pour la santé mentale
Section d'Ottawa**

Particularités du poste – Infirmière autorisée

Études : Connaissances et compétences préférablement acquises par l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières (BScN).

Attestation complémentaire : L'attestation de compétences en RCR acquise au cours des 12 derniers mois est essentielle. L'attestation actuelle d'infirmière en santé mentale et en psychiatrie (Association des infirmières et infirmiers du Canada) est préférable.

Expérience : Un minimum de 4 années d'expérience dans la pratique des soins infirmiers auprès de personnes ayant une grave maladie mentale est essentiel. De plus, le travail clinique pertinent et récent auprès de personnes vulnérables, particulièrement des personnes sans abri qui ont un trouble de toxicomanie ou qui sont en conflit avec la loi est préférable selon le jugement de l'employeur.

Affiliation professionnelle : Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

Langue : 1 Poste bilinguisme (français/anglais) essentiel
1 Poste anglais essentiel, bilinguisme (français/anglais) préférable

Connaissances :

- Connaissance approfondie de la maladie mentale majeure dans une perspective bio-psychosociale, connaissance des troubles de toxicomanie et de leurs traitements.
- Connaissance détaillée de la pharmacologie actuelle, des médicaments psychotropes, de leurs effets et de leurs complications, de l'administration de médicaments psychotropes.
- Connaissance à jour de la politique, de la loi et de la réglementation pertinentes en matière de santé mentale et de soins infirmiers.
- Connaissance détaillée des fonctions et principes de la gestion de cas et des principes de réadaptation psychosociale.
- Connaissance des ressources communautaires et hospitalières pour les patients hospitalisés/en clinique externe.
- Démontre une connaissance précise des questions relatives à la santé et des problèmes sociaux associés aux déficiences psychiques, à la pauvreté, et de l'incidence de la maladie mentale sur la capacité fonctionnelle.

Compétences :

- Aptitude à établir des relations positives et de soutien avec les clients.
- Aptitude à tenir des évaluations fonctionnelles détaillées qui identifient les besoins du client et déterminent les interventions et des services requis pour répondre aux besoins et préférences uniques du client.
- Aptitude à plaider en faveur des personnes à l'intérieur des systèmes de santé mentale, de justice pénale et de services sociaux.

- Aptitude à représenter l'ACSM pour des questions de santé mentale dans des comités externes.
- Aptitude à travailler en autonomie dans un milieu non structuré, aptitude à suivre un horaire de travail flexible et à travailler de façon sécuritaire sans supervision sur place.
- Solide croyance démontrée dans la pratique dirigée par le client.
- Attitude démontrée non fondée sur le jugement envers les personnes qui choisissent un mode de vie marginal
- Aptitude à répondre de manière appropriée dans l'intervention d'urgence et la prévention du suicide.
- Aptitude à tenir à jour les dossiers des clients comme l'exige le programme, démontre l'utilisation de pratiques appropriées comme la gestion du temps, la confidentialité et l'aptitude à travailler conformément aux normes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.
- L'expérience de travail dans l'environnement Microsoft Office Suite ou l'expérience de la tenue à jour de dossiers électroniques de clients constitue un atout certain.

Adaptation : Aptitude à maintenir une attitude adulte de résolution de problèmes en cas de conflit interpersonnel, dans des conditions potentiellement éprouvantes, de rejet personnel, d'hostilité ou de contraintes temporelles.

Travail d'équipe : Aptitude à travailler avec d'autres professionnels particulièrement d'autres disciplines pour résoudre des problèmes et réaliser des buts communs de manière participative au moyen d'une approche coopérative.

Interaction : Capable de communiquer avec les autres de façon chaleureuse et utile tout en bâtissant la crédibilité et l'harmonie.

Processus décisionnel et résolution de problèmes : Aptitude à prendre des mesures pour la résolution de problèmes en faisant preuve de jugement, en affichant une compréhension réaliste des enjeux, capable de faire preuve de raison, même pour des sujets/situations émotifs.

Politique et procédures : Capable de s'adonner à des affaires courantes de façon conforme à la politique et aux procédures existantes, capable de respecter la politique et les procédures établies.

Résolution de problèmes analytique : Capable d'utiliser une approche systématique à la résolution de problèmes par l'analyse du problème et l'évaluation de solutions de rechange.

Énergie : Capable de créer une énergie positive (motivation) chez les personnes et les groupes.

Conditions de travail : Risque d'exposition à des conditions déplaisantes, à la fumée secondaire, à la violence verbale, à la menace de violence physique et à des maladies transmissibles. Doit pouvoir monter des escaliers.

**UN PERMIS DE CONDUIRE DE CLASSE G VALIDE ET UN MOYEN DE
TRANSPORT SONT NÉCESSAIRES POUR CE POSTE**

Les candidats retenus doivent convaincre l'employeur qu'ils répondent à toutes les exigences juridiques pour la conduite automobile. Les candidats qui reçoivent une offre d'emploi conditionnelle devront subir un examen de sécurité.

EXONÉRATION

Étant donné la nature changeante du travail et le travail à effectuer, il est possible que les particularités du poste soient modifiées le cas échéant.

Initiales du DG :

Date :